Familles arc-en-ciel

brochure d'information

Table des matières

Préface de la Ville de Genève

Préface de Pro Familia Suisse

Familles arc-en-ciel

Des familles diverses et multicolores comme un arc-en-ciel

Développement des enfants : résultats des recherches

Respect pour toutes les familles

Situation juridique

Groupe Homoparents association 360

Association faîtière Familles arc-en-ciel

Références

Remerciements

Littérature jeunesse

Bibliographie

Contacts

Au nom l'association 360 groupe Homoparents et de l'association faîtière Familles arc-en-ciel, c'est avec grand plaisir que nous lançons la brochure d'information Familles arc-en-ciel, en partenariat avec la Ville de Genève. Cette brochure a été initialement éditée en allemand par l'association faîtière Familles arc-en-ciel. Traduite en français et adaptée, elle a été gracieusement mise à disposition pour le groupe Homoparents de l'association 360.

Son but est de présenter les familles arc-en-ciel comme une configuration familiale existante parmi bien d'autres.

Cette brochure se veut, d'une part, source d'informations fondamentales sur les familles arc-en-ciel en Suisse à destination des enseignant·e·s, des éducateurs et éducatrices et des professionnel·le·s intervenant auprès de la jeunesse et des familles. D'autre part, elle est une invitation aux familles arc-en-ciel à donner plus de visibilité à leur configuration familiale.

Nous espérons qu'elle suscitera des rencontres et des échanges enrichissants. Nous sommes à disposition pour répondre à vos demandes.

Un grand merci à toutes les personnes qui s'engagent activement en faveur de la reconnaissance de la diversité des formes familiales et qui défendent les droits de chacune de ces familles.

360 GROUPE HOMOPARENTS

regenbogenfamilien
familles arc-en-ciel
famiglie arcobaleno
familias d'artg

Préface

Durant les dernières décennies, la définition de la famille s'est profondément modifiée en Suisse, comme ailleurs dans le monde. La question des familles homoparentales et transparentales – ou «arc-en-ciel» – bouscule l'opinion publique et le législateur, alimente le débat et provoque des réactions parfois vives.

Porté·e·s par nos émotions, nous oublions trop souvent que derrière les prises de position, les concepts, les théories sociologiques, philosophiques ou religieuses, il y a des familles bien réelles, des femmes et des hommes, des parents, des enfants, qui font partie de notre société et partagent notre quotidien, qui ont les mêmes devoirs et devraient avoir les mêmes droits que l'ensemble de nos concitoyennes et de nos concitoyens.

La Ville de Genève s'engage depuis plusieurs années contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre. A travers notamment sa politique de la petite enfance et sa politique en matière de ressources humaines, elle s'attache à ne faire aucune distinction de traitement entre les différentes formes de familles.

Au-delà de la question de l'égalité des droits, la multiplication des modèles familiaux doit être considérée comme une chance.

Une chance d'en finir avec cette homophobie et cette transphobie qui empoisonnent nos sociétés et paralysent nos institutions. Une chance de repenser la famille dans son rôle social et, notamment, le rôle et la place des femmes en son sein, et donc, leur place dans la société. Une chance également pour les hommes d'échapper au rôle social stéréotypé dans lequel eux aussi sont enfermés. Une chance enfin pour nos enfants, tous nos enfants, quelle que soit l'orientation sexuelle ou l'identité de genre de leurs parents, quelle que soit la forme que la vie a donnée à leur famille, de grandir dans un monde plus juste et plus humain.

Esther Alder
Conseillère administrative en charge de la Cohésion sociale et de la Solidarité

Sandrine Salerno
Conseillère administrative en charge de l'Egalité et de la Diversité

Préface

Les réalités familiales ont connu de profonds changements ces dernières décennies, changements qui appellent des réponses politiques ciblées. Mono-actives ou bi-actives, monoparentales, recomposées ou arc-en-ciel, à répartition traditionnelle, inversée ou mixte des rôles, jeunes ou moins jeunes avec charge de responsabilité pour une ou plusieurs personnes âgées – toutes les familles rendent des services précieux et indispensables. Ces services profitent bien entendu en premier lieu aux enfants et aux proches âgés dépendants, mais aussi à la société toute entière. Toutes les familles prennent des responsabilités et offrent amour, sécurité et perspectives d'avenir à leurs proches.

Pour pouvoir prendre leurs responsabilités vis-à-vis de leurs enfants, toutes doivent bénéficier de chances équitables, quel que soit leur mode de vie. C'est le cas si la société et les pouvoirs politiques reconnaissent leurs réalités et s'attachent à définir un cadre qui place le bien de l'enfant au cœur des réflexions. Une telle démarche présuppose d'interagir sans discrimination avec toutes les personnes qui s'investissent dans l'éducation et l'accompagnement d'enfants ou de personnes âgées, réalisant un travail inestimable, un travail qui n'a pas de prix.

L'estime de la société pour le travail relationnel accompli peut être rendue visible grâce à la reconnaissance sociétale et politique des réalités familiales. Il s'agit de promouvoir cette estime, garante de la cohésion d'une société pluraliste réunissant des personnes aux parcours biographiques très divers. Le fait de mettre l'accent sur les services rendus permet en même temps de renforcer la solidarité au sein de la société.

Lucrezia Meier-Schatz
Conseillère nationale PDC, directrice de Pro Familia Suisse

Familles arc-en-ciel

Le terme de «familles arc-en-ciel» désigne les familles dont au moins l'un des parents se considère comme lesbienne, gay, bisexuel·le ou trans*. Il est basé sur un modèle social de la famille qui met l'accent notamment sur la relation d'attachement et sur la volonté d'assumer des responsabilités, indépendamment du lien de parenté biologique.

Selon des estimations de spécialistes, la Suisse compte jusqu'à 30'000 enfants grandissant dans des familles arc-en-ciel. Ces enfants peuvent être issu·e·s d'une précédente relation hétérosexuelle, né·e·s au sein de couples homosexuels, adopté·e·s dans des contextes spécifiques ou recueilli·e·s dans le cadre d'une famille d'accueil. Dans le cas de parents trans*, le coming-out de ces derniers peut être antérieur ou postérieur à la fondation de la famille.

Des familles diverses et multicolores comme un arc-en-ciel

Les évolutions sociétales de ces dernières années ont fait émerger, en parallèle à la famille nucléaire, de nombreuses formes familiales diversifiées. Ce qui constitue une famille et qui en fait partie est défini par chaque famille individuellement.

Pour fonder une famille, les personnes homosexuelles et les couples dont l'un·e des partenaires est trans* empruntent des chemins différents. Pour des couples de lesbiennes, l'insémination artificielle à l'étranger est une option. D'autres couples de lesbiennes recherchent dans leur entourage un homme susceptible de faire un don privé de sperme. Certaines familles se créent grâce à un projet de coparentalité, situation où une femme et un homme qui ne forment pas ensemble un couple sont parents d'un enfant. Un projet de coparentalité concerne deux à quatre personnes, les parents biologiques et leurs éventuels partenaires respectifs. L'interdiction d'adopter pour les couples liés par un partenariat enregistré, toujours en vigueur en Suisse, rend l'adoption conjointe impossible, ce qui laisse comme seule option l'adoption par une personne seule. Certaines familles sont nées grâce à l'adoption ou au recours à une gestation pour autrui à l'étranger. Des couples recueillent des enfants qui ont besoin d'une famille d'accueil. Des couples de même sexe dont l'un·e des partenaires est trans* peuvent être les parents biologiques de leurs enfants.

Lesbiennes, gays, bi ou trans*

Développement des enfants : résultats des recherches

Depuis près de 40 ans, le développement d'enfants grandissant auprès de parents de même sexe est étudié. Les études européennes et américaines sont unanimes : les enfants de familles arc-en-ciel se développent aussi bien que ceux de familles traditionnelles.

Ce qui est déterminant pour le bien-être des enfants, c'est la qualité de la relation et le climat familial, et non pas le sexe ou l'orientation sexuelle des parents.

La condition primordiale pour le bon développement d'un enfant est la disponibilité d'au moins une personne référente constante apportant à l'enfant chaleur humaine et réconfort, créant un entourage social viable et le soutenant dans son développement individuel.

Si ces conditions sont réunies, le fait de vivre dans une famille nucléaire, monoparentale ou arc-en-ciel ne joue pas un rôle essentiel pour le bien-être de l'enfant.

Les enfants arc-en-ciel se développent tout aussi bien

Parler de la diversité et la valoriser

Respect pour toutes les familles

La réalité et les spécificités des familles arc-en-ciel sont encore largement méconnues. Ces parents et enfants sont souvent confronté·e·s à la méconnaissance, à la non-représentation, à la stigmatisation, voire au dénigrement de leur schéma familial. Les enfants de familles arc-en-ciel découvrent que le modèle familial «père, mère, enfant» prévaut dans les manuels scolaires, les discussions et les médias, alors que leur propre réalité quotidienne n'est guère représentée. Pour donner de l'assurance à tous les enfants, mieux vaut-il donc éviter les généralisations telles que «chaque enfant a une mère et un père».

Ces enfants peuvent par ailleurs voir et entendre des situations et des propos qui, le plus souvent, ignorent ou même dénigrent leurs familles. Elles ou ils peuvent en outre subir de l'homophobie et de la transphobie par procuration c'est-à-dire être stigmatisé·e·s parce qu'elles ou ils sont associé·e·s à leurs parents homosexuels, bisexuels ou trans*. Or, l'identité des jeunes enfants est étroitement liée à celle de leur famille; c'est donc elles- ou eux-mêmes qui risquent de se percevoir comme non «correct·e·s». Réagir directement aux préjugés ou aux comportements discriminatoires, c'est donner plus d'assurance à ces enfants, les soutenir et les protéger.

Thématiser sur la famille en général permet d'aménager un environnement inclusif qui aborde la diversité familiale: familles traditionnelles, monoparentales, recomposées, arc-en-ciel, etc. Cet environnement sera ainsi plus propice à l'apprentissage de valeurs telles que le respect et l'ouverture à la diversité et d'autant plus bénéfique aux enfants et aux familles dans leur ensemble.

Situation juridique

En Suisse, les familles arc-en-ciel évoluent dans un cadre juridique défavorable. En vertu de l'article 28 de la Loi sur le partenariat enregistré, l'insémination médicalement assistée et l'adoption (de l'enfant du ou de la partenaire ou non) sont interdites[1]. Par conséquent, il existe une grande insécurité juridique en ce qui concerne l'obligation d'entretien, le droit de garde, le droit de succession ou encore le droit au contact personnel avec l'enfant après une séparation ou en cas de décès du parent biologique.

Il est à espérer qu'il sera rapidement mis fin aux inégalités existantes, conformément à la révision de la Loi sur l'adoption proposée par le Conseil Fédéral, qui permettra à une personne d'adopter l'enfant de son ou sa partenaire, dès lors que l'adoption est dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Grâce à ce changement législatif, il sera mis fin au traitement inégal des enfants et les familles arc-en-ciel bénéficieront bientôt d'une reconnaissance légale. Toutefois, de nombreuses inégalités de traitement subsisteront encore, comme l'interdiction de l'adoption conjointe.

En Europe, l'égalité des droits en matière d'adoption, ou, à minima, le droit à l'adoption de l'enfant du ou de la partenaire, est déjà une réalité en Allemagne, en Autriche, en Belgique, au Danemark, en Espagne, en Finlande, en France, en Grande-Bretagne, en Islande, en Norvège, aux Pays-Bas, en Slovénie et en Suède.

La reconnaissance juridique est une nécessité

(1) La Suisse reconnaît la parenté de couples de même sexe dès lors que ceux-ci ont adopté à l'étranger. De ce fait, un certain nombre d'enfants ayant officiellement, selon leur acte d'origine, deux mères ou deux pères, vivent déjà sur son territoire.

Association 360 groupe Homoparents

Depuis 2001 à Genève, l'association 360 offre au travers de son groupe Homoparents un lieu de rencontre, de partage, d'informations et de soutien pour tous les parents et futurs parents concernés, ainsi que pour leurs enfants. L'association 360 s'engage pour l'égalité juridique et sociale des familles arc-en-ciel. La sensibilisation et la formation, destinées aux professionnel·le·s qui travaillent en lien avec les enfants et la famille ainsi qu'au grand public, sont aussi pour elle une priorité.

Nous sommes à votre disposition pour de plus amples informations.
www.association360.ch/homoparents | homoparents@association360.ch

Association faîtière Familles arc-en-ciel

Depuis septembre 2010, l'Association faîtière Familles arc-en-ciel représente les préoccupations et intérêts des familles arc-en-ciel en Suisse et se veut l'interlocutrice des autorités, des pouvoirs politiques et du grand public. L'association promeut l'égalité sociale et juridique des familles arc-en-ciel et travaille à faire reconnaître les familles arc-en-ciel comme l'une des nombreuses et égales configurations familiales possibles.

www.famillesarcenciel.ch | info@famillesarcenciel.ch

Remerciements

Nos vifs remerciements vont au Département de la Cohésion Sociale et de la Solidarité et au Service Agenda 21 – Ville Durable du Département des Finances et du Logement de la Ville de Genève.

Un grand merci également à Max et Arcadio Coslov. Leur don généreux a rendu possible le projet de cette brochure en allemand. Notre gratitude va également au Dr Lisa Green, thérapeute familiale, pour les informations fondamentales qu'elle nous a fournies, à Judith Schönenberger et à toutes les familles pour les belles photos et aux membres actives de l'Association faîtière Familles arc-en-ciel : Bettina Aremu, Fabienne Schnyder, Martina von Känel et Nadine Riedrich pour la rédaction et la conception allemandes.

Un grand merci à toutes les personnes qui s'engagent activement en faveur de la reconnaissance de la diversité des formes familiales et qui défendent les droits de chacune de ces familles.

Association 360 groupe Homoparents
et Association faîtière Familles arc-en-ciel, février 2015

Références

Bos, H.W., van Balen, F., van den Boom, D.C. (2007a). *Child adjustment and parenting in planned lesbian-parent families.* American Journal of Orthopsychiatry, 77, p. 38-48.

Herrmann-Green, L.K. & Herrmann-Green, M. (2008). *Familien mit lesbischen Eltern in Deutschland.* Zeitschrift für Sexualforschung, 21, p. 319-340.

Rupp, M. (Hrsg.) (2009). *Die Lebenssituation von Kindern in gleichgeschlechtlichen Lebenspartnerschaften.* Bundesanzeiger Verlag, Köln.

Tasker, F. & Patterson, C. J. (2008). *Research on gay and lesbian parenting: Retrospect and prospect.* In: Tasker, F. & Bigner, J.J. (Eds.). Gay and Lesbian Parenting: New Directions. Haworth Press: New York, p. 9-34.

van Gelderen, L., Bos, H. & Gartrell, N., et al. (2012). *Quality of Life of Adolescents Raised from Birth by Lesbian Mothers.* Journal of Developmental & Behavioral Pediatrics, 33(1):1-7.

Littérature jeunesse (liste non exhaustive)

- ***Jean a deux mamans,*** O. Texier, Ed. L'Ecole des Loisirs, 2004. Dès 2 ans.
- ***Un air de familles,*** B. Boutignon, Ed. Baron Perché, 2013. Dès 3 ans.
- ***La fête des deux mamans,*** I. Chabbert et C. Loueslati, Ed. Les petits pas de Joannis, 2010. Dès 3 ans.
- ***Milly Molly et toutes sortes de papas,*** Gil. et C. Morrell, Ed. Auzou Philippe, 2004. Dès 3 ans.
- ***Ulysse et Alice,*** A. Bertouille et M.-C. Favreau, Ed. Remue-ménage, 2006. Dès 3 ans.
- ***L'amour de toutes les couleurs,*** L. Moreno Velo et J. Termenon, Ed. La Cerisaie, 2007. Dès 3 ans.
- ***Tango a deux papas et pourquoi pas?,*** B. Boutignon, Ed. Le Baron perché, 2010. Dès 5 ans.
- ***L'arc-en-ciel des familles,*** M. Douru, Ed. Des ailes sur un tracteur, 2014. Dès 6 ans.
- ***Marius,*** L. Aloui et S. Poulin, Ed. L'Atelier du Poisson Soluble, 2001. Dès 6 ans.
- ***J'ai deux papas qui s'aiment,*** M. David, Ed. Hatier, 2007. Dès 8 ans.
- ***Jason et la tortue des bois,*** F. Luca et L. Franson, Ed. Soulières éditeur, 2011. Dès de 7 ans.
- ***Un mariage vraiment gai,*** M. Douru, Ed. Gaies et Lesbiennes, 2004. De 8 à 10 ans.
- ***Ulysse, alias Easy Loup Galop,*** A. Bertouille et M.-C. Favreau, Ed. Remue-ménage, 2012. Dès 9 ans.
- ***Annie a deux mamans,*** D. Paquette, Ed. Bouton d'or acadie, 2003. Dès 10 ans.
- ***Frangine,*** M. Brunet, Ed. Sarbacane, 2013. Ado.
- ***Jack,*** A. M. Holmes, Ed. Actes Sud Junior, 2011. Dès 15 ans.

Vous trouverez une liste plus complète et détaillée sur:
http://association360.ch/homoparents, onglet «Ressources»

Bibliographie (liste non exhaustive)

- *Qu'est-ce que l'homoparentalité ?,* Martine Gross, Ed. Payot & Rivages, 2012.
- *Des parents comme les autres : homosexualité et parenté,* Anne Cadoret, Ed. Odile Jacob, 2002, réédition 2014.
- *Homo ou parent, faut-il choisir ?,* Martine Gross, Ed. Le Cavalier Bleu, 2013.
- *Homoparentalités, approches scientifiques et politiques,* sous la direction de Anne Cadoret, Martine Gross, Caroline Mecary et Bruno Perreau, Ed. PUF, 2006.
- *Les mères lesbiennes,* Virginie Descoutures, Ed. Puf, 2011.
- *Choisir la paternité gay,* Martine Gross, Ed. Erès, 2012.
- *L'homoparentalité au masculin,* Emmanuel Gratton, Ed. PUF, 2008.
- *Homosexualité et parenté,* sous la direction de Jérôme Courduriès et Agnès Fine, Ed. Armand Colin, 2014.
- *Désirs de familles – Homosexualité et parentalité,* Serge Portelli et Clélia Richard, Les Editions de l'Atelier, 2012.
- *Filiation, origines, parentalité,* Irène Théry et Anne-Marie Leroyer, Ed. Odile Jacob, 2014.
- *Fils de…,* Taina Tervonen et Zabou Carrière, Ed. Trans Photographic Press, 2011.
- *Nous, enfants d'homos. Homoparentalité : une génération témoigne,* Kaim Stéphanie, Ed. de La Martinière, 2006.
- *La famille dans tous ses états,* bibliographie, pistes de lecture sur la diversité des familles actuelles, Bibliothèques municipales de Genève, disponible sur : www.bm-geneve.ch, onglet «Lire, voir, écouter».

Vous trouverez une liste plus complète et détaillée sur : http://association360.ch/homoparents, onglet «Ressources»

Contacts

- **Association 360 – groupe Homoparents**
  Groupe pour les parents et futurs parents LGBT, interlocuteur sur les questions en lien avec les familles arc-en-ciel sur le canton de Genève. 360 compte également les groupes Trans, Bi, Tamalou (50 ans et plus) et un service juridique. www.association360.ch/homoparents
- **Association faîtière Familles arc-en-ciel**
  Interlocutrice nationale sur les questions en lien avec les familles arc-en-ciel. www.famillesarcenciel.ch
- **Fédération genevoise des associations LGBT**
  Regroupe les associations 360, Dialogai, Lestime, Parents d'homos et Think Out. www.federationlgbt-geneve.ch
- **Pro Familia Suisse**
  Association faîtière des organisations familiales et centre de compétence en politique familiale. www.profamilia.ch
- **LOS**
  Organisation suisse des lesbiennes. www.los.ch
- **Pink Cross**
  Association faîtière des organisations gaies suisses. www.pinkcross.ch
- **Transgender Network Switzerland**
  Association nationale par et pour la population trans*. www.transgender-network.ch
- **NELFA (Network of European wLGBT Families Associations)**
  Réseau européen des associations de familles LGBT pour la reconnaissance juridique et sociale des familles arc-en-ciel au niveau européen. www.nelfa.org
- **International Family Equality Day**
  La journée internationale pour l'égalité des familles, créée pour la reconnaissance de la diversité familiale. www.internationalfamilyequalityday.org

regenbogenfamilien
families arc-en-ciel
familie arcobaleno
familias d'artg

360 GROUPE HOMOPARENTS

AVEC · LE · SOUTIEN · DE · LA VILLE · DE · GENÈVE